

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2024**

Présents : Monsieur Philippe WERMEILLE, Maire
Madame MISCHLER.
Messieurs REYMOND, GUTRIN, PIERRECY, LORIN et MICHEL F.

Absents: Messieurs MICHEL A et FERREUX

Absent excusé : Monsieur ROYER et Mesdames JOLY et VILQUIN

Absent ayant donné pouvoir : Madame LOCU-CHARLIER pouvoir à M. WERMEILLE

Date de la convocation : 08/03/2024

Secrétaire de séance : Bernard PIERRECY

I – APPROBATION PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 8 FEVRIER 2024

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes lors de cette réunion.

II – DELIBERATIONS

1- Prêt relais

Monsieur le Maire présente les propositions de prêt relais, de la Banque Populaire, du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de réaliser un prêt relais auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 250 000.00 € à 3.99% pour une durée de 2 ans.

2- France 2030-Appel à projets « renouvellement forestier-aides sylvicoles »

Monsieur le Maire présente l'appel à projet France 2030 « Renouvellement forestier-Aides sylvicoles ». Cet appel à projet de l'ADEME vise à accompagner financièrement les propriétaires forestiers publics ou privés à renouveler leurs parcelles forestières.

Cette mission peut être confiée à l'ONF, retenu comme agrégateur par l'ADEME, et qui consiste à :

- Réaliser un diagnostic des surfaces à reconstituer ;
- Préparer, déposer et suivre le dossier de demande de subvention ;
- Engager les travaux de reconstitution des peuplements

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité de donner mission à l'ONF pour le dépôt d'un dossier concernant la forêt communale, suite à l'appel à projet de l'ADEME dans le cadre de France 2030.

3- Détermination du prix de vente de terrains

Monsieur le maire propose la vente de plusieurs terrains sur la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide

- De fixer le prix au m² à 80 € pour les parcelles viabilisées et 50 € le m² pour les parcelles non viabilisées.

4- Subventions 2024 aux associations

Monsieur le Maire propose de reconduire les subventions suivantes, pour 2024 :

- Banque alimentaire : 250 €
- Restos du cœur : 250 €
- Association des Parents l'Elèves « Les Cerisiers Câlines » : 260 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les subventions aux associations pour l'année 2024.

5- Participation communale pour la carte avantages jeunes

Le conseil municipal souhaite reconduire l'offre des cartes avantages jeunes, aux jeunes de moins de 25 ans résidant sur la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'offrir les cartes avantages jeunes avec un plafond de 150 cartes offertes soit un montant 1 350.00 €

Pour information sur l'année 2023 la commune a offert 62 cartes pour un montant de 558.00€.

6- Vote des taux des taxes locales pour 2024

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter pour l'année 2024, les taux des taxes foncières des propriétés bâties et de propriétés non bâties.

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux des taxes locales soit :

- Taux Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.67 %
- Taux Taxe Foncières sur les Propriétés non bâties : 28.87 %
- Taux taxe d'habitation (résidence secondaires) : 5.72 %

7- Approbation du compte administratif 2023- Budget Eau

Présentation du compte administratif 2023, budget eau

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
Résultats reportés		19 433.81		52 377.40		71 811.21
Opération de l'exercice	50 377.96	61 984.05	84 344.07	52 951.51	134 722.03	114 935.56
TOTAUX	50 377.96	81 417.86	84 344.07	105 328.91	134 722.03	186 746.77
Résultats de clôture		31 039.90		20 984.84		52 024.74
Restes à réaliser				20 125.00		20 125.00
TOTAUX CUMULES	50 377.96	81 417.86	84 344.07	125 453.91	134 722.03	206 871.77
RESULTATS DEFINITIFS		31 039.90		41 109.84		72 149.74

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif qui est approuvé à l'unanimité.

8- Approbation du compte de gestion 2023-Budget Eau

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2023 relatifs au budget Eau établi par le Receveur Municipal.

9- Vote du budget Eau 2024

Monsieur le Maire présente le budget eau 2024

DEPENSES			RECETTES			
EXPLOITATION						
N°	CHAPITRES	2024	N°	CHAPITRES	2024	
002	Déficit antérieur reporté	0.00	002	Excédent antérieur reporté	31 039.90	
011	Charges à caractère général	60 500.00	70	Ventes prod fab, prest services	60 500.00	
012	Charges personnel	10 000.00	74	Subvention d'exploit (virt commune)	0.00	
014	Atténuation charges (Redevances)	9 000.00	75	Autres produits exceptionnels	50.00	
022	Dépenses imprévues	5 610.96				
023	Virement section investissement	0.00				
65	Autres charges gestion courante	500.00				
67	Charges exceptionnelles	500.00				
042	Opérations d'ordre (amortissements)	6 955.00	042	Opérations d'ordre (amort.subventions)	1 476.06	
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION		93 065.96	TOTAL RECETTES EXPLOITATION		93 065.96	
INVESTISSEMENT						
N°	CHAPITRES	2024	N°	CHAPITRES	2024	
001	Déficit antérieur		001	Excédent antérieur reporté	20 984.84	
020	Dépenses imprévues	0.00	13	Subventions d'investissement	0.00	
20	Immoobilisations incorporelles	0.00	21	Virement de la section d'exploit	0.00	
21	Immoobilisations corporelles	46 588.78				
040	Opérations d'ordre (amort.subventions)	1 476.06	040	Opérations d'ordre (amortissements)	6 955.00	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		48 064.84	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		27 939.84	
					Reste à réaliser	20 125.00

Budget Eau 2024 approuvé à l'unanimité.

10- Approbation du compte administratif 2023-Budget Principal

Présentation du compte administratif 2023 du budget principal

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	OU DEFICIT	OU EXCED.	OU DEFICIT	OU EXCED.	OU DEFICIT	OU EXCED.
Résultats reportés		242 707.65	246 612.00		246 612.00	242 707.65
Opération de l'exercice	560 233.50	637 549.99	189 330.34	271 272.24	749 563.84	908 822.23
TOTAUX	560 233.50	880 257.64	435 942.34	271 272.24	996 175.84	1 151 529.88
Résultats de clôture		320 024.14	164 670.10			155 354.04
Restes à réaliser			59 342.40	10 070.00		-49 272.40
TOTAUX CUMULES	560 233.50	880 257.64	495 284.74	281 342.24	1 055 518.24	1 161 599.88
RESULTATS DEFINITIFS		320 024.14	213 942.50			106 081.64

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif qui est approuvé à l'unanimité.

11- Approbation du compte de gestion 2023-Budget Principal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2023 relatifs au budget principal établi par le Receveur Municipal.

12- Affectation de résultat

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'exercice 2023 a généré un excédent de fonctionnement cumulé de 320 024.14 €.

Cette somme est affectée pour 213 942.50 € en investissement et pour 106 081.64 € en report sur la section de fonctionnement.

Voté à l'unanimité.

13- Vote du budget principal 2024

Monsieur le maire présente le budget principal 2024.

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
N°	CHAPITRES	2024	N°	CHAPITRES	2024
11	Charges à caractère général	197 111.50	2	Excédent antérieur reporté	106 081.64
12	chargesde personnel	235 406.77	13	Atténuations de charges	500.00
14	Atténuations de produits	4 100.00	70	Produits des services	106 100.00
22	Dépenses imprévues	0.00	73	Impôts et taxes	31 150.00
23	Virement section d'investissement	169 467.37	731	fiscalité locale	219 864.00
65	Autres charges gestion courante	48 900.00	74	Dotations et participations	165 080.00
66	Charges financières	25 000.00	75	Autres prod de gest courante	63 500.00
67	Charges exceptionnelles	2 500.00	76	Produits financiers	500.00
68	Dotations aux amort, aux dépréciat ...	230.00	77	Produits exceptionnels	1 200.00
42	Opérations d'ordre	11 260.00	42	Opérations d'ordre	0.00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		693 975.64	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		693 975.64

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
N°	CHAPITRES	2024	N°	CHAPITRES	2024
1	Solde d'exécution d'invest. reporté	164 670.10		Excédent	
20	Dépenses imprévues		021	Virement de la section fonctionn.	169 467.37
16	Remboursement d'emprunts	562 903.70	024	Produits des cessions	
20	Immobilisations incorp	2 000.00	10	Dotations fonds divers	238 942.50
204	Subventions d'équipement versées	0.00	13	Subventions d'investissement	189 405.20
21	Immobilisations corporelles	373 860.20	16	Emprunts	345 791.33
23	Immobilisations en cours	0.00	21	Immobilisations corporelles	197 840.00
			23	Immobilisations en cours	
40	Opération d'ordres		40	Opérations d'ordre entre sections	11 260.00
41	Opérations patrimoniales		41	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL DEPENSES			TOTAL RECETTES		1 152 706.40
Rest à réaliser		59 342.40	Reste à réaliser		10 070.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 162 776.40	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 162 776.40

Budget principal 2024 approuvé à l'unanimité

III- QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe qu'une réunion publique est organisée par la Communauté Communes le mardi 2 avril 2024 à l'Oppidum avec le cabinet Verdi. Cette réunion a pour objet d'informer les habitants qu'un contrôle de conformité des branchements eaux pluviales et eaux usées sera effectué entre le mois d'avril et le mois de septembre.
- La commune envisage de poser des pièges pour réduire la population de frelons asiatiques.

La séance est levée à 20h30

Le Maire



Philippe WERMEILLE

Le secrétaire de séance



Bernard PIERRECY